

REGLEMENT INTERIEUR de l'association « APPRIVOISER SON CORPS »

La signature du bulletin d'inscription à l'association « **Apprivoiser Son Corps** » permet à tout adhérent de suivre les cours de Stretching Postural® ou/et les cours de gymnastique Pilates ou cours « d'abdominaux autrement » ou « Feldenkrais® aux jours et horaires définis par le planning de Septembre. L'adhérent a la possibilité de se reporter sur un cours de même nature mais à un autre horaire s'il est dans l'impossibilité de déterminer un jour précis à la condition d'en aviser le professeur auparavant.

La cotisation annuelle est due au jour de l'inscription Le paiement pourra être fractionné à la demande de l'adhérent en deux ou trois règlements encaissés respectivement **fin septembre 2023**, à la fin du mois de **janvier 2024** et à la fin du mois de **mars 2024**.

Les cotisations versées ne feront l'objet d'aucun remboursement excepté sur présentation d'un certificat médical précisant la contre indication à la pratique du Stretching Postural® ou de la gymnastique Pilates ou des « abdos autrement » ou des cours de Feldenkrais®.

Le passage des cours en visio (zoom) si la situation sanitaire l'exige ne constitue pas un motif de remboursement.

En ce cas, le remboursement (si l'adhérent ne peut reprendre l'activité pour laquelle il est inscrit) ou le report (sur l'année suivante) si l'adhérent reprend après un arrêt pour raison médicale ne sera effectué qu'à compter du premier jour du mois suivant la réception du certificat médical.

Les cours débutent le **LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023** et se terminent le **30 JUIN 2024**. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

L'assurance étant obligatoire, l'adhérent se verra refuser l'accès aux cours si les cotisations ne sont pas réglées dans la semaine suivant l'inscription.

L'adhérent doit également posséder une police d'assurance au titre de sa propre responsabilité civile.

Le certificat médical n'est pas demandé car les activités proposées ne font pas partie d'une fédération sportive et ne participe à aucune compétition.

En revanche en signant ce document vous attestez sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication de santé relative à la pratique du Stretching Postural® ou Abdologie® ou Feldenkrais® ou gymnastique Pilates.

Si vous présentez des symptômes de Covid vous vous engagez à consulter votre médecin avant votre inscription

Il est de votre seule responsabilité de veiller à vos biens et aux biens d'autrui. Vous ne pourrez tenir l'association « Apprivoiser son corps » responsable en cas de perte, vol ou bris de vos biens

Fait à

Le

Signature (mention « lu et approuvé. Merci)